

D.U DÉPISTAGE ET PRISE EN CHARGE DU NOURRISSON VULNÉRABLE - PLURIDISCIPLINARITÉ

Responsable Universitaire : Mme le Pr. C. CASPER

Durée : 1 an

Accès :

Formation Continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne spécialisés en Pédiatrie, Médecine Générale, Psychiatrie, Pédopsychiatrie, Médecine de Rééducation fonctionnelle,
- Médecin de PMI,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur- Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE, Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Orthoptiste DE, Ostéopathe, Psychologue, Psychomotricien DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)
Nombre de places limité à 45.

Objectifs pédagogiques :

Le DU « Dépistage et prise en charge du nourrisson vulnérable-pluridisciplinarité » permet l'apprentissage de l'observation clinique du nourrisson afin de détecter les signes précoces d'une anomalie du développement, de proposer un bilan et une prise en charge adaptée. Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

1. Maîtriser le développement neurologique et psychomoteur du nourrisson,
2. Connaître les éléments du suivi du bébé à risque de handicap,
3. Travailler en équipe pluridisciplinaire, en étant capable de proposer des examens et des prises en charge adaptées à l'âge de l'enfant,
4. Comprendre les différents rapports (compte rendu médical, observation psychomotrice, bilan kinésithérapeute, examen psychomoteur...),
5. Informer la famille d'une suspicion de trouble du développement et intégrer la famille dans un projet thérapeutique,
6. Elaborer les objectifs de la prise en charge,
7. Evaluer les bénéfices d'une action thérapeutique.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Présentiel
Examen final ECRIT
Examen final ORAL

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
Frais pédagogiques de 1200 euros

Renseignements :

Mme COUTENS Marie-Françoise : 05 34 55 86 55 - Mail : coutens.mf@chu-toulouse.fr
Hôpital des Enfants - 330 avenue de Grande Bretagne – 31 059 TOULOUSE cedex